

Convention d'apport de droit de chasse au grand gibier et lièvre

Entre les parties ci-après :

Monsieur : _____

demeurant : _____

Territoire n° : _____

Agissant en qualité de :

Propriétaire, Usufruitier, Détenteur de droits de chasse par bail de chasse,

d'une part,

Monsieur : _____

demeurant : _____

Territoire n° : _____

Agissant en qualité de :

Propriétaire, Usufruitier, Détenteur de droits de chasse par bail de chasse,

apporteur d'autre part,

Ces deux parties constituant un territoire d'un seul tenant.

Il est convenu ce qui suit :

Monsieur fait apport à Monsieur, du **droit de chasse au GRAND GIBIER (SANGLIER ET CHEVREUIL) et LIEVRE** attaché aux parcelles ci-dessous situées sur la commune de figurant au cadastre de ladite commune (*section, n°*)

.....

..... d'une superficie totale de

Aux conditions suivantes :

► Monsieur..... sera chargé d'effectuer sur lesdits terrains, les demandes de plan de chasse auprès des organismes concernés. Elle sera chargée de la bonne exécution du plan de chasse et sera responsable des dégâts causés par le grand gibier et le lièvre s'ils résultent de sa faute.

► La présente convention est conclue pour une durée de **CINQ ANNEES** commençant le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de **CINQ ANNEES**, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, **6 mois** au moins avant expiration de la période.

M.....
L'apporteur,
(nom, signature)

Fait à
Le
M.....
(nom, signature)

Pièces jointes : Justificatifs du droit de chasse de l'apporteur (bail de chasse, relevés de propriété, plan cadastral à l'échelle 1/2000^e représentant les parcelles apportées), plan IGN localisant l'ensemble des parcelles et les lots de chacun.